

La norme phonétique

La norme phonétique

- Quelles ont été les normes phonétiques qui ont servi de référence pour le français? Quelle est la norme de référence pour la prononciation aujourd'hui?
- La norme phonétique indique l'ensemble des formes à choisir pour modèles, et également l'ensemble des formes qu'il ne faut pas utiliser.
- La norme est liée à la notion de prestige

La norme phonétique

- La norme phonétique à suivre pour le français varie en fonction des manuels : on trouve parfois le français de Paris, parfois le français de Tours, et d'autres fois encore le « français standardisé ».
- Plusieurs modèles se sont succédé jusqu'à aujourd'hui.
- Le français de Tours est souvent cité par les étudiants étrangers comme la norme à suivre, et il est mentionné dans plusieurs manuels.

La norme phonétique. Le français parisien cultivé

- Le français parisien cultivé sert de norme dès le début du 20^{ème} siècle.
- La raison en est que Paris est la ville administrative principale, qui jouit de prestige; c'est la ville de la culture, du bon ton, etc.
- *« Le français étant originellement la langue de la région parisienne et plus spécialement la langue de Paris, c'est évidemment la prononciation du lieu d'origine qui doit faire autorité. D'ailleurs, il est inutile de discuter, le fait est là : avec le régime de décentralisation que nous vivons depuis des siècles, Paris est reconnu, consciemment ou non, par tous les Français, comme le modèle du bon ton dans les questions de langage et les autres. »* (Pierre Fouché)

La norme phonétique. Le français parisien cultivé

- Le français de Paris parlé par la grande ou moyenne bourgeoisie reste la norme durant plusieurs dizaines d'années et cette norme n'est pas remise en question.
- Après la 2^{ème} guerre mondiale, on observe un changement: les Français se déplacent de plus en plus, et un grand nombre de Français qui viennent d'autres régions vont vivre à Paris.
- Il s'ensuit dès lors un mélange des accents, un « brassage », et un nouveau modèle émerge au début des années 1960 : le « français standard ».

La norme phonétique. Le français standard

« Il existe une prononciation standard dont le niveau moyen est grosso modo représenté par les annonceurs et les interviewers de la radio [...] leur prononciation reflète l'usage moyen, sans recherche (pour plaire au grand public) et sans familiarité (à cause du micro). De toute façon, c'est le modèle proposé à longueur de journée à des millions de Français et c'est celui qui a le plus de chances de triompher un jour ».

(Pierre Léon)

La norme phonétique. Le français standard

- Le français standard est lié au développement de la radio et de la télévision (4 millions en 1963, 13 millions en 1973)
- Les présentateurs sont sélectionnés pour leur « accent », qui sert de modèle aux auditeurs, qui vont l'imiter.
- Le français des présentateurs est prestigieux car c'est également le français de Paris, puisque toutes les émissions sont produites à Paris.

La norme phonétique. Le français standard

Pierre Léon écrit en 1976 : « Toutes les grandes villes de France alignent leur prononciation sur ce même modèle standard et les mass média et les incessants mouvements de population le propagent. »

La norme phonétique. Les descriptions scientifiques

- André Martinet et Henriette Walter publient en 1973 leur *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*. Ils s'intéressent au français parlé par des individus cultivés de la région parisienne.
- Ils montrent que la prononciation d'un même locuteur peut varier plusieurs fois pour un même mot.
- Ils montrent aussi que les sociolectes parisiens révèlent des prononciations différentes.

La norme phonétique. Les descriptions scientifiques

- Henriette Walter montre que les prononciations varient d'une région à l'autre, mais également, dans une même région, que la prononciation varie en fonction des individus.
- Les études qui sont faites dans les années 1970 révèlent que la prononciation parisienne a perdu du prestige (on trouve qu'elle est snob)
- Par ailleurs, on constate que la prononciation varie en fonction de facteurs socioculturels.
- Il y a un processus d'homogénéisation de la prononciation en fonction de la classe sociale : plus on est élevé dans la classe sociale, plus on a une prononciation standard. D'où une nouvelle norme : le « français standardisé ».

La norme phonétique. Le français standardisé

- « Il semble maintenant qu'il existe dans toutes les régions de France et non plus seulement à Paris, une prononciation commune acceptée partout et qu'on pourrait appeler standardisée. On la définira d'abord linguistiquement par des caractères communs, opposés aux variantes, qui excluent leurs auteurs du français standardisé et marquent un accent régional » (livre de Français Langue étrangère)
- La prononciation du français standardisé est celle des trentenaires de la classe sociale favorisée ascendante. Peu importe où vivent ces personnes, elles ont à peu près la même prononciation.

La norme phonétique. Le français de référence

- Le « français de référence » est le modèle qui s'impose au début des années 2000. C'est le français de Paris qui s'est propagé dans toutes les grandes villes et qu'on ne peut plus rattacher à une classe sociale précise.
- Là encore, le français de référence est dû aux journalistes.
- C'est un français qui est « neutre » et n'a pas d'accent.
- C'est ce français qui sert de norme.
- On observe une différence entre les méridionaux, qui gardent leur accent, et le reste de la France.

Les lettres muettes

Une difficulté du français : les lettres muettes

- L'une des principales différences entre le tchèque et le français est que le tchèque est une langue phonétique, où toutes les lettres écrites (les « graphèmes ») se prononcent, alors que, en français, il existe de nombreuses lettres « muettes », c'est-à-dire qui ne se prononcent pas.
- Ces lettres muettes posent de nombreux problèmes aux apprenants du français, nous allons voir comment les identifier

Les lettres muettes. Le « e » muet

- Le « e » muet est un « e » qui se trouve à la fin d'un mot et qui ne se prononce pas. Lorsque, à la fin d'un nom ou d'un adjectif, on trouve un « e » à l'écrit, ce dernier ne se prononce pas à l'oral: *gentille, Prague, orange, sensible, heure, etc.*
- Le « e » muet se rencontre également au futur et au conditionnel des verbes en – *yer*, – *uer* et – *ier*: *payer : je paierai, tu paieras, etc., éternuer : j'éternuerai, tu éternueras, etc., manier: je manierai, tu manieras, etc.*
- Dans les noms qui dérivent des verbes en en – *yer*, – *uer* et – *ier*, le « e » est également muet : *payer > paiement, éternuer > éternuement, manier > maniement, etc.*
- Le « e » est également muet à l'intérieur des mots le plus souvent: *avenue* se prononce *av'nu*, etc. Mais il y a beaucoup d'exceptions: *depuis, premier, etc.*

Le « e » muet (suite)

- Le « e » muet est prononcé, généralement, seulement pour séparer un bloc de consonnes: *je me dépêche* est prononcé *je m'dépêch* ou *j'me dépêch*, mais pas [jmdépêch] (contrairement au tchèque, le français n'apprécie pas les suites de consonnes!) On prononce donc le « e » pour éviter d'avoir 3 consonnes qui se suivent.

Les lettres muettes

- Lorsqu'on rencontre une consonne à la fin d'un mot à l'écrit, en général, cette dernière ne se prononce pas : *long, muet, français, rond, fond*, etc.
- Le h ne se prononce jamais, sauf s'il est précédé de c (et dans ce cas il forme le son « ch » comme dans *cheval*) : *hélicoptère, hydravion, bonheur, bahut*, etc.
- Le « r », à la fin des verbes en « er » du premier groupe, ne se prononce jamais : *manger, chanter*, etc. Par contre il se prononce dans les autres cas : *sortir, partir*, etc.
- Le « x » ne se prononce jamais lorsqu'il est à la fin d'un mot : *époux, paix*, etc. Il y a quelques exceptions : *Aix* (la ville), *ex* (mon ex = mon ancien/ne petit/e ami/e), etc.

Les lettres muettes

- Le « s » ne se prononce jamais dans le cas du pluriel (*des livres*) ni dans les conjugaisons (*tu chantes, nous chantons*)
- La plupart du temps, le « s » ne se prononce pas à la fin des noms: *autrefois, repos, brebis, mois, bras, etc.*

Les liaisons

Les liaisons obligatoires (d'après Hélène Weinachter)

La liaison est obligatoire:

- Après *un, des, les, ces, mon, ton, son, mes, tes, ses, nos, vos, leurs, aux, aucun, tout, quels, quelles, quelques* + *Tous les nombres* :

Il a vécu un_an en France

Mes_amis sont venus me voir

Elle m'a donné vingt_euros

- Lorsqu'un adjectif est suivi d'un nom:

Des vieilles_universités

Les liaisons obligatoires

La liaison est obligatoire:

- Après « quand »:

Quand_est-ce que tu pars?

- Après « comment » dans un seul cas:

Comment_alliez-vous? [mais on ne dit pas * Comment_est-ce qu'il va?]

• Après les adverbes courts comme « très », « plus », etc.:

Les Tchèques sont très_énergiques

Les Tchèques sont plus_énergiques que les Français

Les liaisons obligatoires

La liaison est obligatoire:

- Après les pronoms *on, nous, vous, ils* et *elles* :

On_y va?

Vous_êtes prêts?

- Après les prépositions *dans, chez, sans, en*:

On va en_Afrique

Alfred va chez_elle (Mais pas de liaison dans le cas de *Alfred va chez Adeline!*)

Les liaisons interdites

Les liaisons sont interdites:

- Après le « h aspiré » : on prononce des / haricots, des / héros [Mais lorsque le h n'est pas aspiré, on fait la liaison : *des_histoires, des_habits, etc.*)
- Lorsqu'un nom singulier est suivi d'un adjectif: un étudiant / intelligent
- Lors de l'enchaînement sujet/verbe : Les étudiants / arrivent en avance, Le paquebot / est parti

Les liaisons interdites

Les liaisons sont interdites:

- Après le verbe:

Il finit un travail / important, tu veux / une tasse de café?

- Après les adverbes suivis d'adjectifs :

C'est extrêmement / intéressant

- Après la conjonction *et*:

Un livre et / un cahier

Les liaisons facultatives

Les liaisons sont facultatives:

- Après le verbe *être* : Un étudiant est_arrivé en retard, ou est / arrivé
- Après un verbe au pluriel : Les étudiants passent_un examen, ou passent / un examen